

**RONA INC.**  
**(la « Société »)**

**POLITIQUE EN MATIÈRE DE PLAINTES**  
**ET PRÉOCCUPATIONS DES PARTIES INTÉRESSÉES**

La Société souhaite encourager toute personne intéressée à lui soumettre toute préoccupation ou plainte concernant la Société, afin que de telles préoccupations ou plaintes soient étudiées et connues de la Société dès que possible.

En plus de sa politique concernant les plaintes relatives à la comptabilité, aux contrôles comptables internes et à l'audit, la Société a donc adopté la présente politique pour permettre aux parties intéressées de faire part de leurs préoccupations et de leurs plaintes au président du conseil de la Société.

En vertu de la présente politique, une partie intéressée peut transmettre toute préoccupation ou plainte au président du conseil de la Société par l'un ou l'autre des moyens suivants :

- par téléphone au numéro sans frais : 1-866-353-7662
- par Internet au : <http://www.clearviewconnects.com>

Toute préoccupation ou plainte doit être la plus détaillée possible afin de donner suffisamment d'information sur le sujet pour que la Société puisse effectuer son enquête.

Le président du conseil fera la revue des préoccupations et plaintes recueillies par ce mécanisme et fera rapport au conseil sur toute enquête devant être effectuée ou toute autre action jugée nécessaire afin de corriger une situation irrégulière ou nuisible pour la Société.

\* \* \* \* \*